



## Déclaration du SE-Unsa 34

**CAPD du 27 juin 2013**

Monsieur Le Directeur Académique  
Mesdames, Messieurs,

Le SE-Unsa ne cachera pas sa satisfaction aujourd'hui, après les annonces catégorielles faites hier par le ministère.

De la pétition « mon ISOE, je la veux ! » lancée en septembre 2011, à l'alerte sociale « Direction d'école » initiée dans l'Hérault le 13 mai dernier puis reprise nationalement, l'opiniâtreté, la constance et la cohérence de l'organisation syndicale que nous représentons ont porté leurs fruits : les premiers résultats tangibles sont là.

Et la quasi-totalité des collègues du premier degré vont en profiter :

- **Confirmation de la création de l'ISOE du premier degré qui devient ISAEC** de 400€ pour 2013/2014 (indemnité de suivi, d'accompagnement des élèves et de concertation). Le SE-Unsa a demandé un plan de montée en charge, pour d'ici 3 ans atteindre 1200 euros et rattraper ainsi le montant de l'ISOE du second degré.
- **Hors Classe des PE** : d'ici 2017, le ratio Hors classe des PE, actuellement de 2%, aura atteint les 7%. La mise en oeuvre de cette mesure intervient dès septembre 2013. Ces 50% de passages supplémentaires fin août/début septembre, permettront de libérer des places dans les promotions de décembre 2013, en particulier sur les 11<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> échelons
- **Négociations dès septembre**  
Le ministère confirme l'ouverture de négociations sur les missions et la rémunération de tous les enseignants, y compris les directeurs d'écoles, les conseillers pédagogiques, les formateurs...

La « priorité au primaire » inscrite dans la loi de refondation de l'école est en train de prendre corps.

L'alerte sociale « direction d'école » a obligé le ministère à apporter une première réponse en abondant de 10000 nouveaux postes la dotation « aide administrative et aux équipes ». Le SE-Unsa demande à ce que toutes les écoles qui en font la demande en bénéficient.

Concernant l'accueil des C2, le SE-Unsa 34 renouvelle son opposition à l'organisation qui est proposée. Il demande à ce que les opérations d'ajustement qui vont venir se déroulent en toute transparence et associent les représentants du personnel.

Je n'aborderai pas dans cette déclaration les questions qui sont au cœur de notre ordre du jour.

Je ne peux conclure aujourd'hui sans évoquer, Monsieur le Directeur, votre départ imminent. C'est la période du mouvement et j'espère que vous n'avez pas été nommé d'office sur un poste non désiré ! Bien sûr nous avons eu et avons encore des désaccords, mais n'est ce pas naturel ?

Mais je veux vous dire simplement que l'esprit dans lequel vous avez fait fonctionner les instances qui nous réunissent, avec rigueur, cohérence et écoute a permis de retrouver une certaine sérénité, même dans une période très difficile pour notre Education Nationale, période fort heureusement révolue. De cela le SE-Unsa 34 vous sait gré et vous souhaite pleine réussite dans vos nouvelles attributions.

Je n'oublierai pas non plus un salut amical à Françoise Arnaud Rossignol que nous rencontrons très fréquemment ici, mais surtout sur le terrain à Béziers. Bon vent pour cette nouvelle tranche de vie.

Merci de votre attention.

Jean-Luc Vaisse SE-Unsa 34